

INTERNET

Manheim joue les enchères virtuelles



En complément de son dispositif de ventes par soumission, Alexandre Sabet d'Acre (DG de Manheim France) espère gonfler son business par de vraies enchères électroniques.

Des ventes aux enchères virtuelles organisées simultanément dans plusieurs pays d'Europe : c'est le nouveau service baptisé Simulcast lancé par Manheim France en ce mois de rentrée. Manheim organisait jusqu'ici ses ventes par soumission (l'acheteur fait une offre et sait en fin de vente s'il a remporté la mise) via le site Cyberstock+. L'an passé, 6 200 VO ont été vendus par ce canal. Donc pas question de supprimer ce

mode d'achat, mais de la compléter par une formule « plus transparente », estime Alexandre Sabet d'Acre, DG de Manheim France. En effet, les enchérisseurs sont informés lorsque le prix de réserve a été atteint et l'acheteur sait immédiatement s'il a emporté la vente. Autre avantage non négligeable avancé par le patron sur autoactu.com, le montant de la commission est de 2% du prix, « contre 10% en ventes aux enchères physiques ». ■